

MÂCONNAIS - VITICULTURE

Le système anti-grêle sera opérationnel cette semaine

Volontaires trouvés et formés, la quarantaine de générateurs installés, le dispositif anti-grêle du Mâconnais Beaujolais est maintenant prêt à fonctionner.

Vu 1841 fois | Le 28/05/2017 à 05:00 | mis à jour à 20:09 | Réagir



■ Les dispositifs ont été installés cette semaine dans le Beaujolais et le Mâconnais. Photo Delphine GIVORD

Depuis les orages d'avril, mai et juin 2016, et les dégâts causés par la grêle dans les vignes du Mâconnais et du Beaujolais, l'idée a fait son chemin dans la profession. Et comme leurs confrères du nord de la Bourgogne, les viticulteurs du secteur ont décidé de se doter d'un dispositif anti-grêle.

Les volontaires trouvés, les lieux d'implantations d'une quarantaine de diffuseurs ont été déterminés entre Beaujolais et Mâconnais. « Les générateurs ont été installés cette semaine et les utilisateurs formés », indique Thiébault Huber, président de l'Association régionale d'étude et de lutte contre les fléaux atmosphériques (Arelfa). Le réseau sera donc activé mardi ou mercredi je pense. »

Chaque générateur a été confié aux bons soins de trois volontaires. En cas de risque de grêle, l'alerte leur sera communiquée afin qu'ils actionnent leur appareil.

Ces générateurs à vortex ont vocation à « ensemençer » les nuages. C'est-à-dire y faire remonter, grâce aux courants ascendants, des particules d'iode d'argent censées faire diminuer la taille des grêlons de l'ordre de 50 %, voire les faire fondre avant même qu'ils ne touchent le sol. La portée de leurs dégâts sur les cultures et autres en sera donc plus faible.

■ Une cotisation de 8 € par hectare pour les viticulteurs

Pour ce faire, des cotisations de 8 € par hectare seront demandées aux viticulteurs.

En avril dernier, Thiébault Huber nous avait indiqué que l'impact sur l'environnement des générateurs n'était pas à craindre. « L'argent n'est pas considéré comme une substance toxique, expliquait-il. Sur le vignoble, la quantité d'iode d'argent utilisée et rapportée à l'hectare de vigne protégée était de 2 grammes en 2015 et 3 grammes en 2016. Je suis vigneron en bio et en biodynamie, je rêverai de ne mettre que 3 grammes de cuivre par hectare et par an ». Le cuivre traite le mildiou. La limite actuelle autorisée est de 6 kg par hectare et par an.

Dans le Mâconnais, des études d'impact seront cependant menées avec des prélèvements de sol et d'eau effectués avant et après les campagnes.

“ Les générateurs ont été installés cette semaine et les utilisateurs formés

Thiébault Huber, président de l'Arelfa

Johan Bozon

VOUS AVEZ AIMÉ
CET ARTICLE ?
PARTAGEZ-LE !

Tweeter



ENVOYER À UN AMI



IMPRIMER

Tags : EDITION MACON - MÂCON - MÂCONNAIS - ECONOMIE - VITICULTURE - A PROPOS - IMPORT PRINT

Tags de l'article

EDITION MACON MÂCON MÂCONNAIS
ECONOMIE VITICULTURE A PROPOS
IMPORT PRINT

LES PLUS LUS

- 1 Crêches-sur-Saône : un poids-lourd percute violemment un engin d'APRR
- 2 Montceau : des coups de feu tirés contre les forces de l'ordre au Plessis
- 3 Attaque à Notre-Dame de Paris: l'agresseur serait doctorant à Metz
- 4 Blanzay : un radar sur la RCEA enlevé
- 5 Pour contrôler les voitures, le gendarme se cache dans le paysage

Visa Premier gratuite + 80 € à l'ouverture d'un compte avec carte bancaire
STOP aux frais bancaires!

Découvrez le secret pour avoir de beaux abdos en 5min/jour

Des abdos en 5min/jour

Publicité

DANS LA MÊME RUBRIQUE



MÂCON

Fuite de gaz rue Pillet : quatre maisons évacuées

MÂCON - NATATION

Belles perfs au Trophée de la Ville de Mâcon

TOUS LES ARTICLES

FIL INFO



LE CREUSOT - TENNIS DE TABLE
Quatre titres régionaux pour l'UPCV

ÉTATS-UNIS

Trump va nommer Christopher A. Wray directeur du FBI

RUGBY

Jamie Cudmore va porter plainte contre son ancien club

FOOT - NATIONAL 2

DNCG : c'est OK pour Montceau

CHÂTENAY-LE-ROYAL

Beau concert de l'école Cruzille sous la houlette du professeur Anna de Portuondo

[TOUS LES ARTICLES](#)

CONTENU ABONNÉS



Edition d'Autun Le Creusot

TÉLÉCHARGEZ LE JOURNAL DU JOUR EN PDF

D'ESPALION
 12000 ONET
LE CHATEAU

PROFITEZ EN >